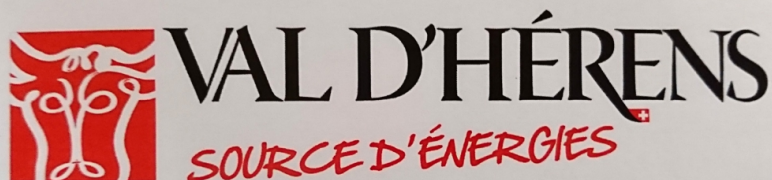




COMMUNE
D'ÉVOLÈNE

ASSOCIATION DES COMMUNES DU VAL D'HÉRENS (AVCH)

La commune d'Évolène fait partie de l'ACVH, aux côtés des communes d'Hérémece, Mont-Noble, Saint-Martin et Vex. Ensemble, celles-ci discutent des problématiques et enjeux communs à l'ensemble du Val d'Hérens.



L'Association des communes du Val d'Hérens, couramment désignée par son acronyme ACVH, est née en 2006, d'une volonté commune de rapprochement entre les communes d'Évolène, d'Hérémece, de Vex, de Saint-Martin, de Nax, de Mase, de Vernamiège et des Agettes.

Les buts recherchés étaient et restent les suivants :

- Gérer en commun et de manière coordonnée les projets concernant le Val d'Hérens

- Encourager et réaliser les projets économiques régionaux
- Elaborer des structures intercommunales afin de gérer les études et les projets de réalisation régionale
- Favoriser le développement économique et touristique de la vallée
- Chercher des synergies permettant de mieux défendre les intérêts des communes du Val d'Hérens
- Exercer toute activité permettant d'atteindre directement ou indirectement les buts fixés
- Réaliser des structures et infrastructures intercommunales.

Les organes de l'association sont l'assemblée générale, comprenant les conseillers communaux désignés en tant que délégués ACVH, le comité, composé des présidents de commune, ainsi que les vérificateurs de compte.

Depuis 2006, les communes se sont surtout réunies autour de projets fédérateurs, le projet de parc naturel régional et le plan de développement économique régional (PDER), pour ne citer que les plus connus.

Au fil du temps et notamment à partir de 2010, l'organisation s'est étoffée compte tenu de l'augmentation des sujets traités. Une structure a été mise en place à Euseigne, dans les locaux de l'ancienne poste, accueillant des collaborateurs afin de gérer les aspects administratifs et de coordonner les projets.

Actuellement, l'association ne réunit « plus que » cinq communes, suite à la fusion de Mont-Noble et le départ des Agettes pour la capitale sédunoise. Une séance mensuelle de comité a lieu, réunissant les cinq présidentes et présidents des communes du Val d'Hérens, avec un ordre du jour variable. La structure offre en outre une plateforme directe d'échange d'information et d'expérience pour assurer le fonctionnement de nos communes respectives qui, somme toute, font souvent face aux mêmes difficultés.

Outre le comité, l'ACVH comprend des commissions thématiques. La commission stratégique tourisme est composée de deux délégués par commune. Le but est de promouvoir le Val d'Hérens vis un marketing groupé et de mettre en place des produits touristiques Hérens afin de mieux vendre notre région. Un groupe de travail consacré à la santé a également été mis en place début 2018 afin de rechercher à l'échelle de la vallée des solutions aux lacunes dans ce domaine au sein de la vallée.